

# Auvergne

la ligue de  
l'enseignement  
Fédération des Associations Laïques 63

N° 447 • DÉCEMBRE 2013

# laïque

DOSSIER P. 4/5  
Être maire



## ÉDITO

Comme annoncé dans le précédent numéro, la Ligue de l'enseignement interviendra pour enrichir le programme des candidats aux prochaines élections, sur des thèmes qui lui sont propres et sous une forme qui sollicitera la participation du fédéral et du tissu associatif.

"Fidèle à la mission d'éducation populaire qui n'a cessé de justifier son existence et de fonder son action, la Ligue a décidé de proposer, en relation avec ce que sont ses champs d'intervention et ses ordres de préoccupations, cinquante propositions dont elle considère l'adoption et l'application ultérieure, comme de nature à favoriser une vie sociale pacifiée." (1)

Fruit d'un travail conduit par l'ensemble du réseau de la Ligue, cinquante propositions concernent des thèmes marqueurs de notre sensibilité :

- **Laïcité et diversité** : "La laïcité, principe constitutionnel, valeur philosophique et principe humaniste pour faire société, ne peut être confisquée par les tenants d'une islamophobie larvée..."

- **Action publique** : "Rarement l'image du politique n'a été aussi abîmée... victime d'un système politique qui a du mal à se renouveler... il faut bouger."

- **Europe et international** : "L'Europe est au cœur de notre vie quotidienne... il faut donner aux citoyens tous les moyens de peser sur son avenir."

- **Éducation, formation, jeunesse** : "L'éducation et la formation sont l'avenir d'une société... L'école doit progresser, c'est l'ambition de la loi de refondation."

- **Vie associative** : "Les associations ont la confiance de nos concitoyens pour agir face aux difficultés... elles doivent devenir des partenaires à part entière des collectivités locales."

- **Développement durable et environnement** : "Un environnement qui se réchauffe et qui met en péril les écosystèmes par le fait avéré de l'activité humaine nécessite d'agir vite..."

- **Urbanisme, logement, mobilité** : "... Et si les questions d'urbanisme ou de logement étaient parmi les premiers marqueurs des inégalités..."

- **Économie sociale et solidaire** : "Soutenir la contribution économique des associations, c'est soutenir le développement d'une économie de proximité en phase avec les besoins des territoires..."

- **Culture et numérique** : "Faire société suppose une culture partagée dans la diversité de ses contenus et de ses formes et une politique de l'imaginaire; l'éducation au sensible et aux images en sont les leviers majeurs..."

- **Sport** : "Le sport pour tous contribue au mieux-être individuel et collectif comme à l'éducation tout au long de la vie ; il doit trouver sa place dans tout projet politique territorial..."

Enfin, nous demanderons au débat public, comme aux politiques publiques, d'affirmer avec force que la République n'a d'avenir qu'égal, solidaire et fraternelle et que nous ne transigerons pas sur les principes fondamentaux sur lesquels nous avons bâti la République.

Gérard Chanel

(1) La Ligue de l'enseignement: 50 propositions pour les élections municipales.

## ÊTRE MAIRE

# Une fonction, un rôle, une mission...

**Dans les villes et dans les villages, une rue, une place, un lieu public portent parfois le nom d'un ancien maire. Une statue même, un buste, une plaque évoquent sa vie et son mandat ; c'est dire la notoriété du maire, ancré dans l'histoire de sa commune dont il est, au sens propre, une figure. On le reconnaît, dans la foule, à l'écharpe tricolore. Ceint de ce seul signe distinctif, il marche ou il défile parmi ses administrés, sans apparat ni gardes du corps.**

C'est sans doute le plus ancien de nos personnages politiques. La naissance des communes au XI<sup>e</sup> siècle est suivie, un siècle plus tard, de l'apparition du maire qui en est le représentant. Ce notable est d'abord appelé "pair", "échevin" ou "conseiller". Le mot "major" - le plus grand - désignait au IX<sup>e</sup> siècle le représentant du domaine, celui qui administrait le village pour le compte du seigneur; c'est de ce mot - et de cette fonction - que sont issus le nom et le rôle du maire. Dans certains pays, on l'appelle aussi le "bourgmestre", le maître du bourg. Il est "Le plus grand", pour la plus petite unité administrative du pays : le domaine, puis la commune ; jadis représentant du seigneur, il est aujourd'hui le premier magistrat de sa commune. Au fond, la fonction de maire s'inscrit dans une cohérence où se rejoignent l'histoire et le sens des mots.

Son mode d'élection subira de nombreuses vicissitudes au fil des époques et surtout des différents régimes. Actuellement élu par un conseil municipal, dont les membres sont eux-mêmes élus par les citoyens de la commune, le maire se doit d'être l'incarnation - et le garant - de la démocratie locale ; les maires que nous avons interrogés soulignent tous cette exigence démocratique qui est censée les conduire à mettre en œuvre, dans leur fonction et à l'échelon de leur commune, les valeurs de la République.

Il s'agit là d'une mission résolument politique, "au sens noble du terme", d'une gestion de la cité à laquelle le maire doit se consacrer, en s'interdisant cependant tout prosélytisme et tout affichage partisan ; la priorité étant donnée à un traitement équitable de toutes les questions locales en œuvrant pour le bien commun. L'intégrité du maire ajoute alors à son prestige.

Quant aux enjeux politiques des prochaines municipales, ils n'effraient pas les maires ruraux interrogés ; les faibles effectifs de population de leurs communes ne permettront pas le plus souvent qu'un parti extrême puisse constituer une liste. En revanche, ils se montrent plus inquiets sur la situation générale du pays et sur le sort des grandes villes où la menace d'une élection des membres du Front National ne peut être écartée. Serge Laforêt (voir notre interview), s'étonne que les résultats catastrophiques de la gestion municipale de Toulon et de Vitrolles n'aient pas réussi à "réveiller les consciences politiques" ; une fraction importante de l'électorat croit encore aux solutions miracles que le Front National prétend détenir. "Ce qui est le plus difficile à contrer, déplore Claire Lempereur, maire de Montaignut (voir notre interview), c'est ce discours populiste".

Si la fonction de maire est parmi la plus ancienne des fonctions publiques, elle est aussi la plus universelle : il y a des maires dans tous les pays du monde ; les congrès qui les réunissent sont spectaculaires. Ce qui prouve encore combien le maire participe à l'organisation politique d'un pays, assurant la médiation - le dialogue - entre les diverses structures locales et les gouvernements.

La popularité de ce personnage public - et de sa fonction - est à la mesure de la place que lui donnent la littérature ou le cinéma. Dans nombre de films le maire tient un rôle, souvent "majeur", comme l'étymologie le lui attribue. C'est Peppone contre Don Camillo qui rappelle les luttes intestines qui ont enflammé certaines communes ; c'est Jean Valjean, alias Monsieur Madeleine, le bienfaiteur, le juste, l'ami des pauvres et des déshérités ; c'est aussi Clochemerle et la caricature de la corruption ; et c'est Harvey Milk, premier superviseur (conseiller



" Tout maire est un maître tisseur  
Erik ORSENNA "

municipal) de San Francisco, qui paya de sa vie en 1978 ses convictions et ses combats pour les droits civils des homosexuels. Dans une adaptation cinématographique de la nouvelle d'Alphonse Daudet, *Le secret de Maître Cornille*, réalisée par Marcel Pagnol, c'est le maire - sous l'impulsion d'un poète - qui redonne vie au moulin du vieux meunier. Dans les années 80, une série télévisée célébrait le dynamisme - et la détermination d'une "Madame la maire". Mais si depuis longtemps, des femmes dirigent des mairies, on ne retrouve pas la trace de la première femme maire.

Tous les maires de France viennent de commémorer l'armistice du 11 novembre ; la guerre dépeuplait les communes qui ont gravé dans la pierre des monuments le nom de leurs jeunes habitants tués aux combats. On se souvient encore qu'il appartenait au maire de porter aux familles la nouvelle de la mort d'un soldat et de trouver les mots dérisoires du réconfort : situation extrême qui témoignait de la nécessaire solidarité du maire avec ses administrés.

L'art et l'histoire se conjuguent pour nous rappeler l'importance du maire, surtout dans les petites communes. On s'en remet à lui pour les petits et les grands problèmes de la vie quotidienne ; la mission qu'on lui reconnaît, la confiance et le crédit qu'on lui accorde sont sans limites.

Au récent congrès national des maires de France, il a été dit que le maire était devenu en quelque sorte "le nouveau confesseur de sa commune", comparaison qui souligne sa disponibilité à l'égard des administrés, l'écoute qu'il doit en permanence leur accorder ; on a recours à lui dans des situations de détresse, en particulier. C'est par une belle métaphore que l'écrivain Erik Orsenna évoque cette mission particulière du maire en sa commune, et dans une période difficile : "Le maire est un tisseur. Il ne cesse de ravauder un tissu qui ne cesse de se déchirer, surtout dans ces périodes de forte souffrance économique et donc sociale. Face à ces désarrois, les élus sont en première ligne\*." Mais on ne lui pardonne aucune défaillance, ni malhonnêteté ; des communes sont connues parce qu'elles ont été affaiblies, défigurées, voire ruinées par des maires sans compétences - ou sans scrupules, sacrifiant le bien collectif à leur seul intérêt personnel ou politique : Toulon, Vitrolles en ont fait la catastrophique expérience dont les leçons seraient à tirer. Le scrutin alors n'épargne pas ces maires-félons et la démocratie locale est sans pitié pour ceux qui l'ont bafouée.

Le maire a traversé l'histoire : il a résisté à la Guerre de Cent ans, à l'autorité des Bonaparte, au régime de Vichy. Si la commune demeure la plus petite unité territoriale, elle reste dans son fonctionnement et dans sa gestion un maillon essentiel de la démocratie : tous les maires interrogés le soulignent et se sentent engagés dans une mission où s'incarne le fonctionnement démocratique. Le maire peut donc être considéré comme un militant de la République. Inscrit dans une longue histoire, il participe d'une tradition civique et d'une imagerie familière, dont la carte de France et sa mosaïque de départements diversement colorés.

\*Erik ORSENNA : *Sur la route de la bonne Ville.*

RENDEZ-VOUS

MANIFESTATIONS

CEJ

- 11 janvier 2014: spectacle *Tout mon amour* à 20 h 30 dans le cadre du partenariat avec la Comédie de Clermont-Ferrand, à la Maison de la Culture à Clermont-Ferrand.
- 9 février 2014: *Encore cinq minutes*, spectacle amateur par Le théâtre du 22, à Saint-Gervais.

UFOLEP

- 19 janvier 2014: championnats régionaux de Cross-Country, à Iloa Thiers.
- 8 février 2014: Concours de pétanque organisé par l'ensemble des clubs, à la Maison des Boulistes de Clermont-Fd.
- 16 février 2014: Championnats Régionaux de Tennis de Table, à Randan.

USEP

- 29, 30 et 31 janvier 2014 et 4 et 6 février 2014: rencontre départementale et régionale de lutte scolaire, Arténium à Ceyrat.

FORMATION

CEJ

- 25 et 26 janvier 2014: stage de "Danses de provinces françaises" encadré par Thierry Bouffard, salle Leclanché à Clermont-Ferrand.

UFOLEP

- 18 janvier 2014: Formation APE, de 9 h à 12 h: "Rappel anatomique et pathologique sur l'ensemble de la ceinture pelvienne", stade Philippe-Marcombes à Clermont-Fd.



Prévention et Secours Civiques de Niveau 1  
**Une première à l'UFOLEP**

Le comité départemental UFOLEP, dorénavant compétent dans la mise en œuvre de la formation "Prévention et Secours Civiques de niveau 1" (PSC1), organisait sa première session le 30 novembre dernier. Dix personnes ont pu assister à cette première. Dans le but d'intervenir sur tous les champs de la formation de ses brevets fédéraux, l'UFOLEP du Puy-de-Dôme a obtenu cet été l'agrément préfectoral lui permettant de dispenser les formations PSC1. C'est dans le souci de répondre au mieux à la demande de ses adhérents, animateurs et officiels, que le comité départemental met en œuvre ces nouvelles formations.



AG UFOLEP 63

**Un constat positif**

C'est à la salle Galion de Gerzat que s'est tenue l'Assemblée Générale de l'UFOLEP du Puy-de-Dôme, le 25 octobre dernier. Sur les 270 associations invitées, nombreux étaient les Ufolépiens à s'être déplacés pour ce moment statutaire important. Accueillie par le Président du comité départemental, Jacques Pinseau, l'assemblée présente a pu constater la bonne santé du comité. Les élus du bureau ont retracé tour à tour les activités de l'UFOLEP 63 durant la saison sportive écoulée et chacun n'a pas manqué de remercier tous les acteurs, partenaires et bénévoles de l'UFOLEP.

Au lu des rapports présentés, le constat reste positif : une faible baisse du nombre total de licenciés est apparue cette année (-173 licences par rapport à la saison passée) due à la non réaffiliation de quelques associations suite à l'augmentation des tarifs assurance concernant les activités Cyclo et principalement Moto. Cette baisse serait plus conséquente si elle n'était compensée par le dynamisme de certaines activités comme en témoignent les Activités Physiques d'Entretien (APE) avec 5676 licenciés, la gymnastique sportive (2638 licenciés) ou encore la randonnée pédestre (1850 licenciés). Avec un total de 17595 licenciés, le comité départe-

mental du Puy-de-Dôme reste le deuxième comité de France.

La présentation du rapport financier présentée par le trésorier Jean-Paul Bernon est venue appuyer l'état favorable dans lequel se trouve le comité départemental permettant la pérennisation de ses actions et de ses emplois ainsi que la mise en œuvre de nouvelles activités. Par ailleurs quelque temps forts ont marqué cette saison sportive avec notamment :

- l'organisation du 29<sup>e</sup> Championnat national de tir à l'arc UFOLEP en mai dernier à Riom sur le site du Cerey où 500 archers issus de toute la France sont venus tirer dans un climat convivial propre à l'UFOLEP;
- la participation nombreuse des Puydomois aux traditionnelles journées multi-activités.

Jean-Paul Gonzalvo représentant le CDOS a confirmé la place importante de l'UFOLEP dans le paysage sportif du département grâce au travail de nombreux bénévoles.

L'assemblée générale s'est achevée par les interventions de Jacques-Bernard Magner, sénateur du Puy-de-Dôme et de Gérard Chanel, président de la FAL 63, venu témoigner de la fidélité des valeurs communes auxquelles sont attachées l'UFOLEP et la Ligue de l'enseignement.

AG USEP 63

**Un Comité en bonne santé**

L'Assemblée Générale du Comité Départemental USEP 63, qui s'est déroulée au mois d'octobre dernier à la Maison des Sports de Clermont-Ferrand, a fait apparaître un comité en bonne santé, comme en attestent différents chiffres :

- 8 145 licenciés enfants soit le nombre de licenciés USEP le plus élevé dans ce département depuis plus de vingt ans au moins;
- + 785 ou + 10,67 % de progression depuis l'année scolaire 2011/2012;
- + 2 461 ou + 43,3 % de progression depuis l'année scolaire 2009/2010;
- + 536 ou + 8,5 % de progression en élémentaire;
- + 249 ou + 24 % de progression en maternelle.

Une progression que l'on retrouve fort logiquement au niveau des effectifs par association de coordination où l'on constate que 8 des 10 associations voient le nombre de leurs licenciés augmenter, et pour trois d'entre elles une progression importante, voire spectaculaire :

- + 118 licences, soit + 120 % pour Livradois-Forez;
- + 250 licences, soit + 16,4 % pour Comté-Limagne;
- + 362 licences, soit + 52,7 % pour Val d'Allier Sud;
- 157 rencontres sportives USEP ont été organisées sur le département en 2012/2013;
- 20 856 élèves ont participé à ces épreuves.

Ces chiffres constituent une satisfaction tout en étant également source d'inquiétude pour le Comité Directeur de l'USEP 63. En effet, au fil de cette progression régulière du nombre des adhérents, il devient de plus en plus difficile pour lui de répondre à l'aug-



mentation mécanique de la demande de participation aux différentes épreuves sans que celles-ci ne perdent en qualité ; en effet, le nombre de journées ne peut être augmenté à l'infini pour des raisons humaines, matérielles ou financières.

Parmi les nombreuses actions organisées par l'USEP 63 et présentées dans le rapport d'activité, deux d'entre elles ont été mises en valeur :

■ **La journée du sport scolaire** qui s'est déroulée en septembre 2012 a réuni un nombre relativement important d'enfants à cette période de l'année. Mais surtout cette Journée du sport scolaire l'a été véritablement en accueillant une douzaine d'enfants en situation de handicap fréquentant une structure sportive spécialisée mise en place par la Ville de Clermont-Ferrand.

■ **L'opération "Paralympiques, Prêts, Partez..."**, qui entre autre intérêt, a permis de faire évoluer la perception, le rapport au handicap des

élèves, voire des parents d'élèves de l'école de Saint-Julien-de-Coppel et qui a provoqué de belles rencontres entre enfants valides et enfants en situation de handicap.

Enfin, au chapitre de la formation, les animations pédagogiques ont été mises en exergue. Au fil des années, elles font la preuve de leur pertinence et, si l'on s'en tient aux chiffres, de l'intérêt qu'elles suscitent chez les enseignants : plus de 200 d'entre eux ont participé à une des dix animations proposées lors de l'année scolaire 2012/2013.

Au sein de la Ligue de l'enseignement, avec l'aide de ses partenaires, des collectivités territoriales, des fédérations sportives et de ses militants, l'USEP 63 entend maintenir cette dynamique et faire en sorte que l'année scolaire 2013/2014 soit riche en actions, en innovations, dans le respect des valeurs sportives et citoyennes chères à notre mouvement.

Passez vos fêtes de fin d'année au bord du **lac Chambon**

**Dernières places à saisir ! Profitez-en !**

À 875 m d'altitude, au bord du lac, le Grand Panorama offre un environnement riche et propice à de nombreuses activités : raquettes, randonnées, ski de fond, ski de piste... Venez découvrir le versant sud du massif du Sancy. Le Grand Panorama est aussi le lieu idéal pour s'accorder un bon temps de repos et d'oxygénation.

Séjour de Noël	Adultes	12-17 ans	6-11 ans	3-5 ans
Tarif journalier du samedi 21 décembre 2013 au dimanche 5 janvier 2014	48 €	43 €	34 €	26 €
Ces prix comprennent : - Pension complète du dîner de votre jour d'arrivée au déjeuner du lendemain Enfants de moins de 3 ans : gratuits				
Réveillon de la Saint-Sylvestre	Adultes	12-17 ans	6-11 ans	3-5 ans
du mardi 31 décembre 2013 au mercredi 1 <sup>er</sup> janvier 2014	93 €	83 €	59 €	36 €
Ces prix comprennent : - L'hébergement, le repas du réveillon, le brunch du lendemain, l'animation de la soirée. Enfants de moins de 3 ans : gratuits				

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS avant le 20/12/2013**  
Ligue de l'Enseignement du Puy-de-Dôme  
31 rue Pélissier - 63028 CLERMONT-FERRAND cedex 2  
Joindre Isabelle au 04 73 14 79 20 - vacances@fal63.org

## Association sportive et culturelle corentaise Son rosé, son oppidum et ses irréductibles Gaulois !

Qui sont donc ces résistants d'un nouveau genre ? Ils sont membres d'une très ancienne association locale dont l'origine serait un club de tir militaire du tout début du XX<sup>e</sup> siècle, lui-même transformé en club sportif des vignerons corentais, avant de devenir l'Association sportive et culturelle corentaise, actuellement riche d'une trentaine de membres répartis en trois sections. Quelle évolution ! De l'entraînement aux maniements des armes nous voilà aux loisirs sportifs et culturels en passant par le vin (rosé évidemment) ! Christian Clermont, son président, par ailleurs responsable de la section foot vétérans (engagée en UFOLEP), n'est pas peu fier de cette longue histoire et de l'esprit de résistance qui anime les adhérents désireux avant tout de maintenir une activité associative et sportive sur le plateau.

*"Tant qu'on pourra tenir et résister, on maintiendra de la vie là-haut ; certes nous n'avons pas d'eau donc pas de douches mais on se débrouille avec nos vieux vestiaires datant de 1959. Jouer au foot dans la neige ou le brouillard, ça ne nous gêne pas !"*

Le développement de l'association n'est pas envisagé pour l'instant ; l'ASCC souffre de la proximité des gros bourgs environnants jouissant de moyens et d'infrastructures importants. La salle des fêtes, prêtée gracieusement par la municipalité, suffit au bon fonctionnement des deux autres sections (tennis



### Le bureau

Président : Christian Clermont  
Vice-Président : Franck Bonneau  
Trésorier : Bernard Gourbeyre  
Trésorier-adjoint : Pascal Martin  
Secrétaire : Valérie Bez

de table et gymnastique d'entretien), *"surtout qu'on est bien comme ça"* avoue le président.

Pour les amateurs de ballon rond, les conditions spartiates dans lesquelles ils évoluent sont atténuées par la présence

d'une buvette, hors d'âge (millésimée 1960), et d'un barbecue (à peine plus récent) activé le mercredi soir après l'entraînement chaque fois que le temps le permet.

*"Ce qu'on recherche ? La convivialité, passer de bons moments ensemble et courir derrière le ballon !"*

La relève sera-t-elle assurée pour garder le plateau de Corent ? Christian Clermont en doute parfois mais en attendant, il veille avec son équipe et entretient la flamme d'une longue histoire... qui ne demande qu'à être régulièrement entretenue (et arrosée ?).

## USEPIX

### Du sport autour du plateau de Gergovie



Après Corent, Gergovie. Restons chez les Gaulois... Ceux qu'Auvergne laïque a rencontrés fin novembre à l'école Vercingétorix d'Aubière (ça ne s'invente pas !) forment le noyau dur autour duquel s'est organisée une dynamique sportive digne des Arvernes. USEPIX est une association de secteur qui réunit les écoles de six cantons (Veyre-Monton, St-Amand-Tallende, Royat, Chamalières, Aubière et Beaumont) dans un projet sportif particulièrement riche et varié. Riche par le nombre de rassemblements organisés mais aussi par la qualité des contenus, de l'encadrement et de l'état d'esprit ; varié car les disciplines proposées vont de l'athlétisme à la course d'orientation en passant par les jeux d'opposition et s'adressent aussi bien aux enfants d'école maternelle qu'à ceux de l'école élémentaire.

### Le bureau

Président : Bruno Falzon  
Trésorière : Florence Bayle  
Secrétaire : Agnès Delaize

Certes USEPIX bénéficie d'un cadre et d'installations sportives exceptionnelles (l'Arténium de Ceyrat, le Stadium Jean-Pellez d'Aubière, la Halle des sports de Romagnat, le complexe sportif de l'Artière à Beaumont...) mais encore faut-il y amener de l'activité et des enfants. C'est à cela que s'attellent régulièrement des enseignants de ce secteur encouragés par Thierry Meynier (conseiller pédagogique) qui ne plaint ni son temps ni sa peine. Vercingétorix avait su fédérer des tribus courageuses

et désunies ; Thierry, quant à lui, s'attache plutôt à inciter les enseignants à rejoindre le mouvement usépien puis à coordonner leurs actions. Il sait qu'il peut compter sur des collègues motivés et engagés qui préparent minutieusement chaque rassemblement, responsabilisant autant que possible les animateurs d'ateliers (professeurs des écoles, parents ou éducateurs sportifs territoriaux).

*"Dans ces rassemblements, il faut favoriser les échanges et les rapports entre les enfants ; pour cela nous organisons des pique-niques en commun avant ou après l'activité sportive et nous formons des équipes composées d'enfants issus d'écoles différentes ; ainsi pas de chauvinisme ni de querelles de clocher"* tient à préciser Bruno Falzon, le président, garant de l'état d'esprit et des valeurs de l'Usep.

Si les écoles de l'agglomération clermontoise n'ont pas de difficultés majeures concernant le transport (*"on se rend parfois à pied sur le lieu d'activités sinon on utilise les transports en commun"*) avoue Florence Bayle, la trésorière, il n'en est pas de même pour les plus excentrées qui doivent affréter des bus pour leurs déplacements, ce qui raréfie leur participation devenue très coûteuse.

Ainsi autour de l'historique plateau de Gergovie, loin des médias et de l'argent, résiste encore un état d'esprit rare, celui du sport sain, convivial, plus soucieux de partage que de performance et respectueux de valeurs citoyennes. C'est celui que porte haut l'USEP 63.

## ÉCHOS



1 900 000 € HT de travaux hors équipements intérieurs, les subventions obtenues s'élevaient à 1 125 000 €. La maison intercommunale de l'enfance symbolise l'effort de tous en faveur de l'Enfance et de la Jeunesse.

### Maringues : inauguration de la Maison de l'Enfance

La FAL du Puy-de-Dôme – et plus particulièrement le service vacances – gère et accompagne depuis de longues années l'ALSH de Maringues et de la communauté de communes Limagne-Bords d'Allier. C'est donc tout naturellement et avec grand plaisir que les représentants de la fédération ont assisté, samedi 30 novembre, à l'inauguration de la maison de l'enfance intercommunale de Maringues. Pour la circonstance, le président de l'EPCI et maire de Maringues Bernard Faure, et son adjoint délégué à la Jeunesse Yves Desnier, ont accueilli les personnalités : Michel Fuzeau, Préfet de la Région Auvergne ; Gilles Traimond, Sous-Préfet de Thiers ; le sénateur Alain Néri ; Anna Auboison, Vice-Présidente du Conseil Régional représentant le Président Souchon ; Claude Boillon, Vice-Président du Conseil général représentant le Président Gouttebel ; le Directeur de la Caisse des Allocations Familiales ; les élus communautaires ; les maires et élus municipaux ; les représentants du monde associatif et des administrations et le nombreux public présent.

**N'OUBLIEZ PAS : ENVOYEZ-NOUS VOS ÉCHOS**  
(15 lignes maximum) avant le 15 JANVIER 2014

## NÉCROLOGIE



**Robert GERIEUX.** Le 15 février 1957 à Riom s'était tenue une réunion à laquelle participaient Jacques Valentin, président de la F.A.L. du Puy-de-Dôme, Maurice Candoret, son secrétaire général, et un certain nombre de militants laïcs de Riom, dont Robert Gérieux qui allait être élu le premier président de la nouvelle Amicale Laïque. Pendant douze ans, de 1957 à 1969, Robert a conduit les sections de l'A.L.R. dans l'animation et la culture laïques de la ville de Riom. Il s'était retiré de cette charge, pris par ses responsabilités professionnelles mais demeurait fidèlement attentif à ce qui se passait dans sa ville d'adoption (il était originaire du département voisin l'Allier) et présent autant qu'il le pouvait aux manifestations importantes comme la célébration des 50 ans de l'amicale en 2007.

Robert Gérieux vient de nous quitter. Il avait 90 ans. Il laissera à ceux qui l'ont connu le souvenir d'un homme à la fois plein d'humour et de chaleur humaine mais résolu dans son combat pour la laïcité : celle de l'école – il fut le président local de la FCPE – mais aussi celle des loisirs péris et post-scolaires. Aujourd'hui nous nous recueillons devant sa mémoire et nous pensons à sa famille et à ses premiers compagnons. Aujourd'hui les membres de l'Amicale Laïque de Riom sont fiers de pouvoir poursuivre son œuvre.

**UNE BANQUE DONT ON EST FIER, ÇA SE DÉFEND !**

**CREDIT COOPERATIF**  
C'est un choix

Une banque pour une économie plus humaine.  
Crédit Coopératif  
Centre Beaulieu III - 33 bd Berthelot  
63400 CHAMALIÈRES

Tél. : 0 980 980 001  
E-mail : chamalieres@credit-cooperatif.coop

[www.credit-cooperatif.coop](http://www.credit-cooperatif.coop)

**Nos bureaux seront fermés du 24 décembre 2013 à 16 h  
au 2 janvier 2014 à 8 h 30.**

# Être maire aujourd'hui

## CEUX QUI RESTENT

Tous les maires de France sont aujourd'hui au terme d'un mandat : c'est le temps des décisions et des bilans. Nous avons rencontré six maires auxquels notre dossier donne la parole ; ils se distinguent d'abord par l'ampleur de leur commune : petites ou moyennes communes rurales, communes semi-urbaines ; pas de très grandes villes dans notre inventaire, mais une maire-femme (ou une femme-maire) dont la fonction "est entrée dans les mœurs". De la taille de la commune dépend aussi la multiplicité des tâches. Tous cependant témoignent d'une fonction autant que d'un engagement – d'une mission – au service d'une commune qu'ils aiment, dans une collaboration étroite avec les habitants.

Les tâches du maire sont innombrables, souvent méconnues. Bien que des tâches administratives souvent lourdes leur incombent, ils occupent le terrain autant que leur bureau. Leur responsabilité est entière mais elle s'appuie aussi sur un travail d'équipe en collaboration avec les membres du conseil municipal et avec l'appui précieux de leur secrétariat.

On les rencontre aussi dans d'autres manifestations communales qui maintiennent la tradition conviviale des fêtes de village. Le maire est aussi un animateur de la vie associative ; de lui dépendent les choix culturels de la commune ; aujourd'hui, on lui confère une responsabilité éducative en l'associant à la réforme des rythmes scolaires qu'il mettra en place avec la collaboration de la communauté éducative.

La première partie de ce dossier est consacrée à ceux qui restent, ceux qui ont choisi de reconduire leur mandat ; ils sont soumis aux aléas d'un suffrage avec tout ce qu'il comporte d'improbable ou d'injuste. Ils continuent, parce qu'ils estiment que leur mission n'est pas finie, parce qu'ils veulent poursuivre l'œuvre commencée, mener à bien les projets entrepris au bénéfice de la commune.



## “Monsieur le Maire...”

Ils sont 36 000 en France à porter ce titre. Ils incarnent le premier échelon de l'organisation politique et administrative de notre pays. Rares sont les citoyens qui ne connaissent pas leur maire et c'est pourquoi députés et sénateurs adorent faire suivre leur statut national de celui de maire : la reconnaissance locale confortant leur assise nationale. Bien sûr l'importance de la commune conditionne l'ampleur de la tâche car un maire de grande ville dispose de milliers de collaborateurs alors que celui d'une commune de quelques centaines d'habitants n'a qu'une poignée d'employés. Toutefois, par-delà cette diversité, la fonction de maire est à la fois très variée et surtout dévoreuse de temps.

La commune possède en effet ce que l'on appelle la compétence générale, c'est-à-dire que rien ne lui échappe y compris la sécurité et le développement économique. Le maire est responsable de tout, de l'état

civil, de l'urbanisme, de la voirie communale, de l'église, de l'école, de la culture. et le citoyen fait appel à lui sans retenue et n'hésite plus à faire appel à la justice quand il estime que les réponses apportées ne conviennent pas. Cette situation rend la tâche très prenante car tout finit par remonter jusqu'au maire, passé le filtre des employés communaux et des adjoints. Les lois de décentralisation qui se sont succédé depuis 1983 conditionnent l'évolution actuelle des fonctions de maire. Paradoxalement ces lois tendent à faire remonter les fonctions communales vers les communautés de communes et celles-ci prennent souvent en charge les zones d'activité économique, la gestion des déchets, l'assainissement, partiellement ou en totalité, la culture, le tourisme... Selon les communautés cette prise de compétences se fait plus ou moins vite car les résistances sont multiples.

La prochaine loi de décentralisation encore en discussion devait donner la compétence "urbanisme" aux communautés de communes mais sénateurs et députés semblent vouloir reculer face à cette volonté du gouvernement...

Cette nouvelle répartition des fonctions entre la commune et la communauté de communes est lente, freinée parfois, mais elle se fera. Le maire gardera toutes les fonctions de proximité comme l'école ou encore la recherche de la meilleure utilisation du foncier pour concilier la croissance démographique et la préservation des milieux naturels et agricoles.

Le maire sera de plus en plus au contact de la population pour les aspects de la vie quotidienne et de plus en plus solidaire de ses collègues alentour, au sein des communautés de communes, pour les décisions stratégiques de développement : transports, économie, assainissement et demain l'urbanisme.

Gilbert Petitalot,  
maire d'Aigueperse

## “Être maire est un acte militant”



**Auvergne Laïque : Pour quelles raisons briguez-vous un quatrième mandat ?**

**GP :** J'ai décidé de me représenter à la demande des conseillers municipaux, d'habitants d'Aigueperse. Mon âge n'est pas un obstacle. Je suis soutenu par une bonne équipe. J'aimerais voir l'aboutissement des projets en cours. De plus, le maire d'Aigueperse se doit de représenter la commune chef-lieu de canton au sein de la communauté Nord-Limagne. Il doit y prendre des responsabilités : là aussi de nombreux projets sont en cours ou à l'étude. J'aurais plaisir à les suivre.

**AL : Quelles sont les aides dont bénéficie le maire dans son travail courant ?**

**GP :** Je suis entouré de six adjoints qui ont une délégation bien définie. Le bureau municipal ouvert aux conseillers municipaux se réunit tous les samedis matin pour faire le point sur les dossiers en cours et sur les dossiers à venir. Les services municipaux (services administratifs, techniques, d'entretien, de portage des repas, centre de loisirs, ATSEM, soit 35 personnes) fonctionnent sous l'autorité de la secrétaire générale de la mairie.

**AL : Et dans le montage et la réalisation de projets importants ?**

**GP :** Le personnel administratif monte le dossier avec l'aide de la direction départementale des territoires. Si la commune est maître d'ouvrage, elle s'adjoint les services d'un architecte qui est maître d'œuvre et d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour suivre la réalisation du chantier, les élus n'ayant ni le temps ni toutes les compétences pour le faire.

**AL : Quelles sont les difficultés rencontrées dans ce domaine ?**

**GP :** Il faut respecter les règles d'appel d'offres et pouvoir les justifier. On a beaucoup de problèmes avec les normes qui évoluent sans

cesse. Dans la cour de l'école maternelle par exemple, des jeux ont été enlevés car ils n'étaient plus conformes aux normes de sécurité ou c'était le revêtement de sol qui ne l'était plus.

**AL : Beaucoup d'administrés viennent-ils à la permanence et pour quels problèmes ?**

**GP :** Les gens qui viennent sont surtout des gens à la recherche d'un emploi ou d'un logement. Quelques-uns viennent pour se plaindre de problèmes de voirie ou de voisinage. Les adjoints assurent également des permanences hebdomadaires pour traiter les questions relevant de leur délégation.

**AL : Être ville-centre entraîne la présence de nombreuses associations.**

**GP :** Aigueperse assure les charges de centralité. 70 % des licenciés et la plupart des responsables n'habitent pas Aigueperse. Tous sont nécessaires pour former des équipes.

**AL : Comment rendre la fonction du maire plus attractive ?**

**GP :** Le gros problème est la disponibilité, ce qui fait que de nombreux maires sont des retraités, des fonctionnaires ou des travailleurs indépendants. Je le reconnais : quand j'étais encore en activité, le crédit d'heures en vigueur dans la fonction publique m'a été très utile. Mais qu'en est-il pour l'ouvrier ou le cadre dans une entreprise privée ? Si les réunions se font en soirée, les agents des différents services de l'État sont souvent absents. Les réunions se font donc en journée et elles se multiplient. D'une part, le parapluie est l'outil le plus souvent utilisé dans l'administration qui n'a de cesse de se mettre à l'abri ; d'autre part, une simplification administrative est nécessaire qui faciliterait le suivi des chantiers. On ne peut pas être maire par hasard. Être maire est un acte militant entraînant des choix politiques.

Eugène Chassagne, maire des Martres-sur-Morge

## “Il faut tout connaître”

Élu conseiller municipal en 1989 sur une liste d'opposition au Maire d'alors, Monsieur Chassagne est battu en 1995 puis réélu en 2001. Sa liste étant devenue majoritaire il est élu adjoint et, suite à la démission de Madame le Maire en 2003, il devient le premier magistrat de sa commune ; cela fait donc dix ans qu'il préside aux destinées de cette commune de 560 habitants du canton d'Ennezat. Ces dix ans de mandat n'ont pas émoussé son enthousiasme pour sa fonction : “Connaître, découvrir, apprendre, s'investir” sont des verbes qui reviennent souvent dans ses propos. “Être maire d'un petit village c'est très intéressant, il faut tout connaître : l'état civil, les syndicats intercommunaux, les problèmes scolaires, le code rural...”.

“Je sais où passent les tuyaux” dit en plaisantant ce robuste sexagénaire retraité de la poste et agriculteur pour aider sa belle famille. Monsieur Chassagne - Eugène pour l'état civil mais Jean-Luc pour les amis - reconnaît qu'il passe beaucoup de temps à la mairie : “Il faut bien trois ou quatre heures par jour pour administrer convenablement ma commune ; de toute façon pratiquement tous les jours un problème nouveau se présente et il faut le régler souvent dans l'urgence. Exemple : il y a quelques années ma cantinière est

absente et je ne suis prévenu qu'au dernier moment ; qu'à cela ne tienne, aidé par un conseiller municipal je me suis mis au fourneau et à midi les enfants ont mangé normalement”

Monsieur le Maire pourrait nous livrer d'autres anecdotes de ce type mais il préfère insister sur les investissements qui, jour après jour, ont embelli sa commune et ont rendu la vie plus facile et plus agréable à ses administrés. Il est fier en effet de la réfection de la place et de quatre rues, de l'extension de l'école, de la construction de plusieurs logements sociaux, de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, etc.

La concrétisation de l'action n'empêche pas le rêve et même l'utopie car Monsieur Chassagne a un grand dessein depuis son accession à la mairie : il voudrait que sa commune devienne un “village inter-générationnel”. Monsieur le Maire voudrait créer de petites unités d'habitation de plain-pied pour les personnes âgées ; celles-ci ont du mal à entretenir, souvent seules, leurs propriétés trop vastes. Ces dernières pourraient être louées à de jeunes couples avec enfants. Ces différentes générations se rendraient service et recréeraient ce lien social qui disparaît même à la campagne. Cela existe déjà en France et en Europe.



Eugène Chassagne reconnaît qu'il n'a pas que des satisfactions dans cette fonction ; il déplore qu'il soit de plus en plus obligé de “faire la police”, les problèmes de voisinage sont de plus en plus fréquents et c'est le rôle du maire d'intervenir en première instance.

Maire heureux, à la tête d'une équipe soudée, fier de sa commune dynamique avec ses dix-sept associations, Monsieur Chassagne se représentera en mars prochain devant les électeurs afin de parachever ses projets et pour que Les Martres-sur-Morge “ne deviennent pas une cité-dortoir”.

Claire Lempereur, maire de Montaigut-en-Combrailles

## “Je reste car j'ai encore des projets qui me tiennent à cœur sur la commune”

Maire de Montaigut-en-Combrailles, une commune semi-rurale de 1 100 habitants, Claire Lempereur cumule les missions : non seulement elle a les charges qui incombent aux maires ruraux, mais elle doit aussi assumer les contraintes urbaines liées, en particulier, à la départementale qui traverse sa commune, à l'existence d'une caserne de pompiers et à d'autres obligations qui nécessitent, par exemple, la consultation des Bâtiments de France.

Parlant de son engagement municipal - un mandat de conseiller et deux mandats de maire -, Claire Lempereur souligne qu'“il s'inscrit dans la logique de ses engagements associatifs” ; et si elle “continue” c'est bien pour poursuivre une mission au service de sa commune : “Je reste parce que j'ai encore des projets qui me tiennent à cœur sur la commune ; j'ai envie de faire bouger encore les choses à Montaigut”. Elle sait de quel rôle elle est investie et combien la population compte sur son maire : “On est en contact permanent avec les habitants. La population se repose sur son maire. J'aime les gens, je suis à l'écoute, cela fait partie de mes missions”.

Elle définit avec précision le caractère politique de sa fonction qu'elle exerce dans la neutralité tout en restant fidèle à son éthique : “Je ne fais pas de politique - au mauvais sens du terme - dans la gestion municipale. Mais mes engagements, mes actions peuvent



être déterminées par certaines valeurs. Je m'accorde une marge de manœuvre pour privilégier certaines actions et certaines priorités, vis-à-vis de l'école publique par exemple”.

Rien donc ne distingue Claire Lempereur dans ses fonctions, dans la conception de son rôle, de ses collègues-maires que nous avons rencontrés. Une singularité pourtant la caractérise : première femme maire de Montaigut, elle succède à une longue lignée de personnages masculins notoires dans la commune.

Cette singularité ne pose plus problème : “Mon travail et mon engagement ont fait que j'ai été acceptée par la population ; c'est entré dans les mœurs”. La victoire remportée aux dernières élections par sa liste complète a incontestablement récompensé le travail accompli.

“Si le premier mandat a été difficile, s'il a fallu s'imposer en tant que femme”, c'est avec le sourire que Claire Lempereur évoque la remarque d'un conseiller de l'opposition qui lui a déclaré, quand elle entamait son premier mandat : “Il vous manque le chapeau et la moustache”. Elle a fait depuis la preuve de bien d'autres qualités et vertus.

Pas de liste du Front national à Montaigut, ce qui n'enlève pas le risque pour autant ; ce qui est difficile à contrer, c'est ce discours populiste. Pas de politique dans la gestion municipale, mais les engagements peuvent être orientés selon certaines valeurs, certaines priorités (vis-à-vis de l'école) : “Je m'accorde une marge de manœuvre pour privilégier certaines actions”.

ICI & LÀ

● Un peu de respect SVP

Quels que soient les griefs que l'on peut avoir contre lui, huer le Président de la République le 11 novembre est un manque de respect pour tous ceux qui se sont battus et sont morts pour que nous soyons libres. Il convient de ne pas mélanger le droit de manifester avec le devoir de mémoire.

● Le racisme est un délit

Christiane Taubira est la cible de racistes, surtout depuis qu'elle a défendu avec brio et courage la loi sur le mariage pour tous. Quand des parents instrumentalisent des enfants en leur faisant brandir des bananes au passage de la ministre, ils n'expriment pas une opinion : ils commettent un délit. Quand un journal d'extrême-droite fait sa une avec un regrettable jeu de mots, il n'exprime pas une opinion : il commet un délit. L'ensemble de la classe politique a condamné, peut-être avec quelque retard, cette pratique. Le parquet de Paris a ouvert une enquête préliminaire pour injure publique à caractère racial contre ce journal. La France n'est pas raciste, certains Français le sont. Il est du devoir des démocrates de le dénoncer avec force.

● Une honte !!!

Selon un rapport de l'Organisation internationale du travail, 168 millions d'enfants travaillent dans le monde dont 85 millions sont engagés dans des activités dangereuses qui mettent en péril leur santé, leur sécurité et leur développement moral. Selon l'INSEE, en France, dans les régions Nord-Pas-de-Calais et Languedoc-Roussillon, dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse et de la Seine-Saint-Denis, environ 25 % des enfants (un sur quatre) vivent sous le seuil de pauvreté contre 16,4 % en moyenne en France. Sans commentaires...

● TROP, C'EST TROP !

Le 5 novembre dernier, "au nom de la liberté de religion et du libre exercice des cultes" le tribunal administratif de Grenoble, à la demande d'un détenu, a rendu un arrêt imposant au directeur de la prison de Saint-Quentin Fallavier (Isère) de proposer de la viande "halal" aux prisonniers qui le souhaitent. Il est probable que la mesure sera prochainement applicable dans tous les centres de détention, puisque "les détenus sont des usagers de service public en situation de contrainte". Certes la loi du 9 décembre 1905 affirme que "la République autorise le libre exercice des cultes dans les établissements publics tels que lycées, collèges, écoles, hospices, asiles et prisons". Et il paraît que l'on sert déjà dans les prisons des repas sans porc et des repas végétariens. Mais imposer à l'administration pénitentiaire de se procurer la viande d'animaux saignés au couteau sans être étourdis et la tête tournée vers La Mecque me semble constituer un abus ; devra-t-elle aussi, au nom de principes idéologiques réels ou supposés, souscrire à toutes les fantaisies alimentaires, vestimentaires ou comportementales que pourront imaginer des détenus ? On voudrait renforcer une islamophobie malheureusement déjà trop répandue qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

Avec les DDEN

Quelle place pour les DDEN dans l'école du 21<sup>e</sup> siècle ?

La fédération et l'union souhaitent que les DDEN participent au 100<sup>e</sup> congrès national en développant en interne et avec leurs partenaires (parents d'élèves, enseignants, élus), une réflexion sur ce thème.

Pour savoir où l'on veut aller, il faut savoir d'où l'on vient.

"Être fidèle à la tradition, ce n'est pas se retourner pour contempler une longue chaîne de fantômes, être fidèle à la tradition, c'est au contraire marcher résolument vers l'avenir comme c'est en allant vers la mer que le fleuve reste fidèle à sa source". Jean JAURÈS. Il est important de comprendre comment nous en sommes là.

Quelle école de la République pour le 21<sup>e</sup> siècle ?

L'expression des attentes et des espoirs des DDEN, de leurs ambitions pour une école républicaine pourrait constituer pour la Fédération une sorte de feuille de route : prendre en compte le réel pour aller vers l'idéal.

Quelle place dans ce paysage pour le DDEN, les unions, la Fédération ?

Dans quelle direction faire évoluer notre statut tout en conservant cette place privilégiée qui nous permet d'œuvrer ?

En quoi l'école laïque et le DDEN constituent-ils des points de repère républicains dans un monde en mutation ?

Actualité d'une école laïque et présence des DDEN. Actualité de notre vigilance laïque : sur quelles bases ? Doit-elle rester dans le cadre restreint de l'école ?

Les fondements philosophiques et politiques de l'École de la République.

Longtemps le débat sur l'école a porté sur son existence même, sur son caractère obligatoire, sur son lien avec l'État ou l'Église, mais il faudra attendre les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle pour que réellement soient pris en compte les élèves, et que l'on pense à des hommes en devenir et non à des sujets à formater.

École et État.

En clair, et schématiquement pendant des siècles, l'école doit asseoir l'État : de Jules César qui veut que les écoles des druides soient remplacées par des écoles "romaines", à Charlemagne qui a besoin de "clercs" pour gouverner et à Louis XIV qui veut faire de l'école l'outil du contrôle religieux et dont l'ordonnance du 13 décembre 1698 rend la fréquentation de l'école paroissiale obligatoire jusqu'à 14 ans. Déjà l'Édit de Nantes avait clairement démontré que l'école était faite pour maintenir l'orthodoxie de la foi catholique (ou convertir, selon les lieux) et donc conforter l'État.

En contrepartie l'Église a le monopole de l'éducation ! Écoles, enseignants, collation des grades.

La Révolution, l'idée d'égalité.

Si l'égalité entre les hommes est bien affirmée dès le XVIII<sup>e</sup> siècle on peut citer Voltaire "Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorants", Rousseau "N'instruisez pas l'enfant du villageois car il ne lui convient pas d'être instruit" ou Diderot qui, bien que proposant des écoles ouvertes à tous écrit : "Rien n'est plus funeste à la société que le dédain des pères pour leur profession et que ces émigrations insensées d'un état dans un autre".

Par contre il y eut Condorcet : "À l'école la transmission des savoirs indispensables à la citoyenneté

libre : lire, écrire, compter, ainsi que l'instruction civique et l'inculcation des valeurs fondamentales, à la famille l'éducation affective, aux Églises le champ métaphysique de la foi. Pour parvenir à ce résultat, il faut instituer l'école publique"

La dimension nouvelle introduite alors est l'égalité.

Notre fonction a déjà évolué.

Celui qui est souvent revendiqué comme notre ancêtre (ou précurseur) est le délégué qui apparaît dans la loi de 1883, un notable bénévole au service du pouvoir : il doit "veiller au maintien de l'ordre, des mœurs et de l'enseignement religieux, à l'observation des règlements... et solliciter les mesures convenables, soit pour l'entretien des écoles, soit pour l'ordre et la discipline". La loi Falloux de 1850 donne à ces "notables" la mission "de surveillance des sentiments politiques et religieux des enseignants, de leur moralité".

Le DDEN est un relais officiel entre l'administration centrale et l'école primaire.

Avec la loi Goblet, les délégués sont toujours chargés de surveiller les écoles, mais "en qualité de représentants des familles et de la société". En 1895 un décret précise qu'ils doivent "faire fructifier l'argent" que la République consacre à l'enseignement primaire".

En quelque sorte s'ils ne sont plus des inspecteurs au service de l'État, ils n'en sont pas moins au service d'un idéal républicain qui passe par l'école. Ce qui est sans doute lourd de sens pour nous mais peut-être pas pour tout le monde.

DDEN, à vos plumes ! Les président(e) s de délégations attendent vos contributions (une page maximum) avant le 15 janvier.

Lire et faire lire

"Pour que la France ne soit pas un pays de veaux"

Après Lorient et Épinal, c'est à Port-Leucate, dans les locaux du village-vacances de la FAL de l'Aude qu'ont eu lieu les 3<sup>es</sup> rencontres nationales de "Lire et Faire-Lire". Passés les traditionnels mots d'accueil des hôtes locaux et de la présidente nationale Michelle Bauby-Malzac, l'écrivain Alexandre Jardin "inventeur" de "Lire et faire lire" est entré sans ambages dans le vif du sujet : "Lire et faire lire" est un outil pour que la France ne soit pas un pays de veaux. Mais tant qu'il restera un retraité qui n'est pas dans une école, on n'a pas encore gagné."

Rafraîchissante perspective partant du constat que la lecture peut lutter contre les idées nauséabondes d'exclusion, de racisme, de populisme et autres virus bleu marine en promouvant la rencontre entre les générations, le respect, l'accès à la connaissance, donc au libre arbitre et à l'esprit critique.

La méthode directe d'Alexandre Jardin l'autorise à fustiger dans un grand éclat de rire les "gens cbiants



La délégation puydomoise de "Lire et faire lire".

et les mots qui puent." La sociologue Yvane Chenouf le dira aussi mais de manière plus diplomatique : "Les livres soutiennent la socialisation. Ils nous protègent des menaces intérieures."

Placées cette année sous le signe de la lutte contre l'illettrisme, ces rencontres, riches de nombreux forums et conférences, ont reçu la visite d'Hervé Fernandez, directeur de l'agence nationale éponyme. "Lire et faire lire" aura aussi son rôle dans la prévention de ce fléau qui touche entre deux et trois millions de personnes dans notre pays.

Les 14 363 bénévoles, fédérés et formés dans le cadre du partenariat Ligue de l'enseignement-UNAF (et leurs déclinaisons sur le terrain FAL-UDAF) nécessitent un budget de près de 500 000 euros pour le fonctionnement et 697 000 euros pour la formation répartie sur 101 départements et encadrée par 88 coordonnateurs. Quartiers populaires, monde rural (avec l'appui de la MSA), petite enfance, centres de loisirs et maintenant activités péri-scolaires dans le cadre des nouveaux rythmes et de la refondation de l'école sont autant d'opportunités à saisir où "Lire et faire lire" est "attendu".

Grille n° 75

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT

- I. Métaphysique pour l'un, transcendante pour d'autres.
- II. Un tube à mixer.
- III. Aujourd'hui, serait-elle Mis(s) Arte ? - Pièges à gibier.
- IV. Pas là. - Des millions de personnes transportées, mais pas toujours de joie.
- V. Un caractère qui vous regarde en coin.
- VI. Os "carpien" ? - S'agita dans les bran-cards.
- VII. Bagnole. - Au moins trois "tu l'auras".
- VIII. ASA d'aujourd'hui. - Esaù n'aurait pas cédé son droit d'aînesse pour si peu.
- IX. À qui rien ne peut résister.
- X. Elle en fait, du propre !

VERTICALEMENT

1. Traitement.
2. Un goût certain pour le bien-être.
3. Évacuent l'eau, mais dans le futur.
4. Dialogue de Platon ou terme inventé par Faraday. - Qui fut. - Congé donné à haute voix.
5. Dans les deux sens du mot, c'est un lieu d'abattage. - Dope.
6. Phonétiquement : dix pour un pater. - Du fer à l'envers - Un film sur Troie.
- 7.... ou révolutionnaire, ou patriote, ou résis-

tant, cela dépend de l'époque et du point de vue.

8. Le 3 du 4, mais à l'écrit. - Adresse pour S.D.F. - Bien roulé.
9. Vieux turc. - Phonétiquement : droit aboli définitivement en 1849.
10. Apparus. - Capitale des joutes nautiques.

Solution au prochain numéro

Solutions mots croisés n° 74

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	E	U	P	H	O	R	I	Q	U	E
II	U	L	T	E	R	I	E	U	R	S
III	P	N	E	U	M	O	N	I	E	S
IV	H	A	R	E	A	L	E	A		
V	O	S	A	S	S	E	L	I		
VI	N	N	E	L	E	A				
VII	I	N	O	N	D	A	T	I	O	N
VIII	Q	D	I	R	A	P	O			
IX	U	F	O	L	O	G	I	Q	U	E
X	E	N	N	E	M	I	E	S	L	

Nous aurons des aurores de citron  
et de cerisiers en fleurs  
Nous aurons des jardins à fontaines  
et des oiseaux  
pareils aux étincelles de l'aube  
Nous aurons des yeux neufs  
et des mains à donner  
aux rêves perdus  
Nous aurons des ombres douces  
et des soleils ardents  
et les soirs tomberont comme des gouttes d'eau...

Michel Collonge  
Nouveau membre du Comité de Rédaction

## L'ATR dresse Molière contre Molière : un spectacle chatoyant



On n'ose penser que l'ATR a cédé à la mode des compiles, et pourtant c'est bien à une compilation de l'œuvre de Molière à laquelle il se livre dans la première partie de son spectacle. La représentation a le rythme d'une bande-annonce, la légèreté et l'allégresse d'un clip-vidéo. Le spectateur en est d'abord décontenancé ; mais peu à peu - tant il est vrai que Molière est inscrit dans nos mémoires - il reconnaît les personnages et les thèmes favoris de l'auteur : voici la vieille Bérise, incorrigible coquette ; voici la comtesse d'Escarbagnas déjà précieuse et ridicule qui minaude pour singer la noblesse parisienne, voici les amours contrariées et les jalousies intestines ; et pour finir, de larges extraits de *L'impromptu de Versailles*, pièce singulière dans laquelle Molière exploite avec adresse, vingt et un ans après *L'illusion comique* de Corneille, la structure du théâtre dans le théâtre, et règle ses comptes avec sa troupe de comédiens indisciplinés.

*Le cocu imaginaire*, pièce intégralement représentée, constitue la deuxième partie de ce spectacle. À travers les conventions des comédies, au-delà des ficelles de la farce, c'est tout le théâtre de Molière qui traverse une œuvre apparemment frivole ; on y retrouve le couple de tourtereaux aux amours compromises, un vieux barbon de père qui a fomenté pour sa fille un mariage répugnant ; des servantes stupides - et pas accortes pour deux sous - qui rabrouent leurs maîtres ou servent leurs intrigues. On use enfin du quiproquo, des stratagèmes pour déjouer les projets paternels et on construit toute une histoire autour d'un portrait minuscule qui déclenche les péripéties et les malentendus. Au centre de ces imbroglios, le cocu exhale ses rancœurs et ses dépit. Tout s'arrange à la fin, l'amour triomphe, les soupçons sont levés ; mais le cocu n'a rien gagné et le ridicule survit à l'heureux dénouement. La scène est prête pour accueillir, huit ans après, le malheureux *Georges Dandin*.

Une fois de plus, il faut saluer le formidable travail théâtral de l'ATR, d'autant plus réussi qu'il s'inscrit dans des réalisations rudimentaires, presque invisibles. Comme toujours, le décor est réduit à sa plus simple expression : un grand pan d'un bleu éclatant au sommet duquel les personnages viennent parfois proclamer leurs invectives ; une armoire - du même bleu -, un "garde-robe" dont les servantes ignorent l'emploi ; c'est la scène des origines, cette toile de

fond ornée de colonnades en trompe-l'œil qui délimitait l'espace convenu de la représentation. Comme seuls accessoires, des tabourets vivement colorés autour desquels s'organisent la joyeuse cavalcade des poursuites, des quiproquos et des malentendus. Une mise en scène judicieuse rythme et maîtrise l'agitation et l'allégresse d'une intrigue mouvementée, orchestre les affrontements, régit les apartés ; ce faux désordre frise en fait la chorégraphie.

Mais surtout le chatoyement des costumes enlumine la représentation : l'ATR n'y est pas allé de main morte pour habiller ses comédiens : des étoffes somptueuses, des robes sophistiquées et baroques... On ne peut s'empêcher de penser au flamboyant domino d'Arlequin, aux outrances visuelles de la *Comédia de l'arte*.

L'accordéon de Jean Degoutte accompagne quelques parodies de danses et de ballets qui nous rappellent le goût de Molière pour les intermèdes musicaux, et les danses dont il a agrémenté quelques-unes de ses comédies et à qui il a conféré l'ampleur des comédies musicales.

Une fois encore, cette pièce sans prétention prend les allures d'une anthologie : de la farce médiévale au théâtre de rues (Molière jouait dans les cours de ferme), du vaudeville aux audaces métaphysiques du grand théâtre contemporain, elle multiplie ses références - et ses parodies.

D'où vient alors qu'une sorte de tristesse s'abat sur la pièce alors même qu'elle offre au spectateur un dénouement heureux ? Sommes de rire, dès l'école, du théâtre de Molière, nous avons peut-être oublié sa mélancolie et sa gravité. L'ATR pourtant nous avait prévenus, discrètement, en glissant dans son préambule quelques vers d'une tragédie. Devant ses personnages, Molière est le plus cruel et le plus désenchanté des spectateurs ; il les regarde s'agiter et se défaire. Et c'est bien lui qu'il met en scène et qui recourt à la farce pour exorciser ses souffrances et ses effrois. Il joue inlassablement le rôle des cocus, tournant en dérision ses propres drames, et ajoute chaque dénouement heureux à son irrémédiable malheur.

Musset lui aussi nous avait avertis :

*"Quelle mâle gaieté, si triste et si profonde  
Que, lorsqu'on vient d'en rire, on devrait en  
pleurer !"*

Il faut pourtant que le rire l'emporte, et que la comédie continue : l'ATR a bien pris le relais.

## La Fabrique de la Paix ou comment vivre ensemble !

Moraliser ne sert à rien. C'est le constat fait par les pédagogues néerlandais Jan Durk-tuinier et Geu Visser de la Stichting Vredeseducatie à l'initiative de cette exposition (Fondation pour l'Éducation à la Paix basée à Utrecht aux Pays Bas). "La majorité des enfants connaissent par cœur les histoires sur le bien, le mal, le mauvais. Les répéter jour après jour risque de nourrir leur indifférence. L'approche de la Fabrique de la Paix consiste à remonter aux origines du préjugé, à aider les enfants à identifier son impact dans leur vie et à le démasquer lorsqu'ils y sont confrontés".



En présence de Fatima Akkacha, chargée de mission du centre confédéral, du directeur du CRDP Jean-Marc Bonicel, du président de la FAL Gérard Chanel et d'autres personnalités, l'exposition "La Fabrique de la Paix" a été inaugurée le 5 novembre, devant les jeunes bénévoles en missions de services civiques et partenaires de l'Éducation nationale.

Elle se présente comme une promenade à travers une cinquantaine de "modules-machines". Depuis le 22 octobre dernier, la Ligue de l'Enseignement du Puy-de-Dôme expérimente cette exposition dans les locaux du CRDP de Clermont-Ferrand qui a accueilli environ 550 enfants provenant d'une quarantaine de structures variées, notamment des établissements scolaires, en majorité des collèges mais également des écoles primaires, ainsi que des centres de loisirs et centres sociaux.

### Plusieurs thèmes ont été soulevés :

- Vrai ou faux, comment distinguer le fait de l'opinion ?
- Qu'est-ce qu'un préjugé ?
- Normal ou bizarre ?
- Le pouvoir/les conflits, le bouc-émissaire, a-t-il une origine historique ?
- Plaisanterie ou harcèlement, la diversité/le respect.

### Quelques exemples de questions :

- Les personnes âgées sont tristes, d'accord/pas d'accord ?
- Manger du jambon, normal ou bizarre ?
- Un garçon qui tombe amoureux d'un garçon, normal ou bizarre ?

"Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses", rappelle le service Culture-Éducation-Jeunesse qui accueille et accompagne les différents groupes.

Le rôle de l'accompagnateur est primordial pour ce projet, il est là pour guider et aider en cas de mauvaise compréhension du texte, mais il ne doit en aucun cas influencer les avis des enfants.

### Quelques témoignages et remarques de jeunes visiteurs :

- "Les autres élèves se moquent de nous, ils nous traitent d'handicapés et refusent d'être amis avec nous. Du coup tous nos amis sont dans les SEGPA."
- "Je suis anglaise, sur l'une des étiquettes c'est marqué « On ne peut pas faire confiance à un anglais ! »"
- "Quand j'étais petite on me qualifiait "d'œil crevé" parce que j'avais des problèmes de vue et je mettais un pansement."
- "Les préjugés contre les personnes qui ont des cultures différentes de la nôtre peuvent nous pousser à haïr ces personnes".
- "En découpant des oignons quand j'ai des larmes aux yeux je pars dire à papa que ma sœur m'a tapée pour qu'elle soit punie, je vais lui demander pardon !"

Au vu des différents retours des adultes accompagnateurs, les avis sont unanimes : l'envie est bien d'aborder ces questions de préjugés et de discriminations ; l'exposition "La Fabrique de la Paix" est un véritable outil pédagogique et ludique pouvant répondre à leurs interrogations.

### Plusieurs témoignages d'accompagnateurs :

- "Mes élèves ont beaucoup apprécié cette exposition qui donnera lieu à de nombreuses exploitations en classe.

Ils ont déjà fait un compte rendu et je m'aperçois qu'ils ont bien compris l'essentiel en particulier la différence entre fait, opinion et préjugé. Nous le retravaillerons en français et en poésie.

Bravo pour cette expo très bien faite et merci pour votre accueil".

Éliane GARMY,  
directrice d'une école élémentaire.

- « La visite de "La fabrique de la paix" a été très appréciée tant par les élèves que par les professeurs accompagnateurs. Ce thème et cette manière d'aborder les discriminations et les moqueries sont très pertinents pour le public des zones sensibles et donc de notre collège. Les élèves, de leurs propres dires, ont joué tout en apprenant. Ils sont ravis et ont retenu beaucoup de choses. De plus, les modalités de la visite étaient parfaites : disponibilité, organisation, encadrement, locaux...

Nous avons hâte d'amener la prochaine promo de 5<sup>e</sup> du collège à cette animation l'année prochaine.

Nous restons ouverts à toute autre proposition sur le même thème (ou d'autres d'ailleurs) car les actions proposées par la Ligue sont toujours de très bonne qualité et de bons compléments pour nos enseignements"

Sandrine Mallet, Collège La Charme.

- "Nous avons trouvé cela très bien. Les parcours libres sont bien adaptés aux différents âges.

L'interactivité et le guide sont de bons outils et permettent de libérer la parole de chacun de façon ludique. Le bilan avec vous a permis aussi d'avoir le ressenti de chacun. Les enfants étaient satisfaits. Pour ma part j'ai téléchargé le dossier pédagogique qui va nous permettre de pousser la réflexion.

Merci aussi pour l'accueil".

Louise Rousier, Véronique Fontaine,  
Maison des Jeunes d'Issoire.

Un grand succès pour cette exposition donc, qui se poursuivra avec le projet autour des cartes de la fraternité, dans le cadre de la semaine d'éducation contre le racisme.

Une étude relative aux pratiques théâtrales non professionnelles

## “Faire du théâtre, être acteur !”

**“Faire” du théâtre, “être acteur” dans une “vraie” troupe (même d’amateurs) constitue le rêve de beaucoup de jeunes (et de moins jeunes) prêts à se déclarer “artistes”, sans formation mais avec tellement d’envies et de besoins de s’exprimer sur une scène... sans compter que c’est un excellent moyen de combattre la timidité !**

Le Ministère de la Culture et de la Communication vient de publier une étude relative aux pratiques théâtrales non professionnelles qui

prend en compte les études et observations publiées il y a quelques années par Mmes Morinière, Mervant-Roux ou M. Leveratto mais aussi le résultat d’enquêtes menées dans deux départements suffisamment différents pour être

représentatifs : La Moselle et le Val d’Oise. Nous essayons de résumer ici la synthèse de ces travaux dont les enseignements pourraient servir de base de réflexion pour nos amis des troupes affiliées à la FAL 63.

L’étude souligne tout d’abord la diversité des dimensions sociales des pratiques de théâtre amateur ainsi que les ambiguïtés que cette notion recouvre et la nécessité de penser ce champ social autrement qu’en opposition avec les professionnels. Le recensement montre que la notion de “troupes d’amateurs” n’arrive qu’en deuxième position (37 %) derrière les “ateliers de pratique” en associations (45 %) mais loin devant ceux propres à l’Éducation nationale (13 %). Les pratiques recensées le sont d’ailleurs au sein des

associations, même si les structures d’éducation populaire (type MJC) ou les troupes professionnelles jouent un rôle non négligeable. Le répertoire des troupes varie beaucoup selon qu’elles sont rurales (théâtre “comique” ou de boulevard) ou urbaines (théâtre plus contemporain). Elles sont encadrées le plus souvent par des bénévoles qui n’hésitent pas à faire appel ponctuellement à des professionnels notamment dans les domaines techniques (décors, costumes, éclairages). Les pratiquants sont souvent des femmes et se recrutent localement. Ils sont en général jeunes et désirent surtout “jouer sur scène” au prix d’un travail réel de répétitions et en dépit des contraintes de la vie personnelle. On note peu de revendications relatives à la qualité de l’activité proprement dite mais une demande forte de soutien logistique (locaux de répétitions). Quant aux encadrants de ces troupes, ils sont pour la plupart bénévoles, formés “sur le tas” et ont plutôt une pédagogie intuitive du théâtre. On les regroupe en six grandes familles : les “chefs de troupe” (souvent à l’origine de l’activité), les “connaisseurs”, les “missionnaires »” (ou animateurs militants), les “intermittents” (obligés faute de mieux), les “passeurs” (le travail avec des amateurs est nécessaire à leur travail d’acteurs professionnels),

les “maîtres” ou “profs” animés par leur passion de la transmission d’un savoir. De leur côté, les pratiquants de théâtre amateur peuvent eux aussi être regroupés en six grandes familles : les “hédonistes” qui considèrent la troupe comme une deuxième famille dans laquelle ils pratiquent leur loisir avec beaucoup d’engagement, les “comme les pros” qu’il est inutile de définir, les “clubistes”, les “sans regret” (qui ont rêvé un jour de devenir professionnels), les “pour le plaisir d’apprendre”, enfin la “relève” peu concernée par un statut d’amateur et dont l’avenir passe par Paris, les conservatoires et les cours privés d’art dramatique.

À chacun (chacune) de se reconnaître dans telle ou telle de ces catégories ou de se situer ailleurs. Mais il semble plus que jamais nécessaire, compte tenu de son importance et du rôle qu’elle peut jouer, de tenter de s’interroger sur le sens et les motivations de cette activité d’expression et d’éducation populaire et de dépasser la simple préoccupation de la “représentation” devant un public souvent trop facile à émouvoir ou à distraire.

**Culture partagée**  
15, rue Parmentier  
92140 Clamart  
C\_part@club-internet.fr  
www.culturepartagee.com



**Auvergne laïque**

**Abonnez-vous, réabonnez-vous !**

Complétez ce bulletin :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Bulletin à découper, photocopier ou recopier et à retourner à la

**FAL**

**31, rue Pélissier  
63028 Clermont-Fd  
Cedex 2**

**Faites abonner vos voisins, vos amis !**

**Joindre un chèque de 16,50 € à l'ordre de FAL**

CCP : 155 00 E Clermont-Ferrand

## FORUM\*

### Les grands chemins existent encore... et les brigands aussi

Les grands chemins : au vu du nombre d’usagers les parcourant, c’est bien ce que sont devenues nos autoroutes, ces longs serpents bryants et dangereux pour qui n’appartient pas aux seules espèces autorisées à y survivre, l’automobiliste et le camionneur pourvu qu’ils arborent les indispensables stigmates de l’homme pressé. Qui dit grands chemins y associe, à partir de l’imagerie populaire, les brigands qui vont avec. Rassurons-nous : mis à part quelques faits divers relatés çà et là de bandes organisées sévissant sur les aires de repos, les brigands en question, vous ne les rencontrerez pas dans quelque auberge isolée à laquelle le rouge va si bien, pas plus qu’au fin fond des Bois du Forez en allant à Saint-Etienne. Non, ces brigands-là, qui soit dit en passant, ne mettront pas ouvertement votre vie en péril puisque intéressés par le seul contenu de votre porte-monnaie, ces brigands-là postent leurs agents et leurs machines à sous en des lieux largement signalés et visibles de loin que l’on appelle “péages”. Voici de quoi illustrer mon propos.

Membre de la FFCT (fédération de cyclotourisme) et de l’UFOLEP depuis plusieurs décennies, mon épouse et moi empruntons, le printemps et l’été venus, le réseau autoroutier car tandem sur le toit et tractant une petite caravane, nous pouvons ainsi parcourir la France à la recherche de paysages nouveaux sans créer de bouchons sur les petites routes où il est parfois malaisé de nous doubler. À chaque poste de péage, la scène se renouvelle : je dois contester le passage en classe 2 qui nous est demandé. À ma requête, le catalogue des réponses est variable :

- 1 (le plus rare) : “Ah oui, c’est à cause du vélo. Je rectifie... Bonne route !”

- 2 (souvent) : “Votre péage est enregistré, je ne peux rien faire. Vous ne pouvez rien faire ? Moi non plus, alors j’attends.” Au bout de quelques instants de blocage de la file, l’agent trouve TOUJOURS le moyen de rectifier l’erreur. Il a simplement essayé d’appliquer la consigne qu’on lui a donnée.

- 3 (souvent) : “C’est à cause de la caravane. Non, elle mesure moins de deux mètres de hauteur.” Là aussi, après avoir “essayé” en vain, le prix du péage est revu à la baisse. À un agent plus coriace que les autres, j’ai quand même dû proposer de lui fournir un mètre de couturière oublié dans ma boîte à gants pour qu’il vienne lui-même la mesurer, la fameuse caravane ! Il n’a pas donné suite à ma proposition...

Au-delà de l’anecdote, combien de milliers d’automobilistes sont ainsi

grugés par les Vinci, ASF et autres ANEF ? D’autant que sous couvert d’anonymat, un cadre d’une société d’autoroute m’a avoué que certains coffres de toit génèrent aussi les surtaxes. Le problème est donc connu mais nul n’en parle car le filon est rentable (la classe 2 représente un surcoût équivalant en moyenne à 55 % du prix en classe 1).

Autre exemple de filouterie autoroutière.

Samedi 2 février, péage de Veauchette sens Clermont/Saint-Etienne. Circulation clairsemée dans le petit matin gris. Passage sans arrêt à 30 km/h. Le véhicule précédent libère le passage, le feu passe au rouge puis au vert quand je me présente, le bip retentit signalant que le passage a été enregistré. Soudain, grand bruit dans l’habitacle. La barrière du péage s’est abattue sur le pare-brise au moment du passage pour rebondir aussitôt et libérer le passage. Direction l’aire de service et le bureau de la société d’autoroute. Accueil en fanfare : “Vous avez collé le poids lourd vous précédant et c’est “sa” barrière que vous avez reçue sur votre pare-brise. C’est une tentative de fraude, on le voit bien sur la vidéo”. Problèmes : aucun poids lourd ne me précédait et mon passage a normalement été payé via le boîtier automatique. Changement de ton du personnel pris en flagrant délit de mensonge : le fameux poids lourd est devenu un utilitaire, je ne suis plus un fraudeur et je suis autorisé à déposer une réclamation dans laquelle je demande une reconnaissance des faits et un geste commercial. Plusieurs semaines plus tard, la réponse a été des plus saumâtres et le geste commercial loin de ce que j’espérais : “Monsieur, il ne s’est rien passé au péage de Veauchette, nos bandes-vidéo en attestent.” Quand j’ai demandé que les bandes me soient communiquées, une sidérante réponse m’a été faite : “Comme nous avons considéré qu’il ne s’était rien passé, les bandes ont été effacées après la période légale conformément aux directives de la CNIL”. ASF juge et partie : circulez, il n’y a rien à voir. Le dépôt systématique d’une plainte serait-elle la seule solution pour que l’usager puisse réagir face à de tels agissements ?

Augmentation du prix des passages, augmentations déguisées, arnaques aux péages : on ne remercia jamais assez messieurs Chirac, Villepin, Breton et Perben et tous les députés UMP auteurs de l’arnaque première offrant sur un plateau le réseau autoroutier français à leurs amis de haute finance... et basse besogne.

Roland Moulin

(\* ) Vous pouvez réagir à ce forum en envoyant un courrier ou un mail au journal.

FAL - Tél. 04 73 91 00 42

Fax 04 73 90 96 28

E-mail : auvergnelaique@fal63.org

Directeur de publication : Gérard Chanel

Rédacteur en chef : Guy Grand

Secrétaire de rédaction : Frédéric Rideau

Comité de rédaction :

Alain Bandiera, Gérard Chanel,

Marcel Col, Michel Collonge, Régis Fauchoux,

Bernard Gilliet, Bernard Guillot, Roland Moulin

Conception/réalisation - Impression : FUSIUM

04 73 73 25 25 - F30141

Abonnement 1 an : 16,50 €

Abonnement 1 an tarif réduit : 9 €

Commission paritaire n° 0416 G 84688

Dépôt légal : décembre 2013 - N° 447